

**RÉGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'OLORON-SAINTE-MARIE – PYRÉNÉES-ATLANTIQUES**

❧❧❧❧

SÉANCE DU 10 AVRIL 2017

❧❧❧❧

Présents :

M. Daniel LACRAMPE, Premier Adjoint, Président,
M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA, Mme Dominique FOIX,
M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA, Mme Rosine CARDON,
Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoints,
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, M. Didier CASTERES,
Mme Aracéli ETCHENIQUE, M. André LABARTHE, M. Michel ADAM,
Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES, M. Jacques NAYA,
Mme Carine NAVARRO, M. David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,
Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON,
M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO,
M. Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

M. Hervé LUCBEREILH donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE.
Mme Valérie SARTOLOU donne pouvoir à M. Michel ADAM.
Mme Patricia PROHASKA donne pouvoir à Ing-On TORCAL.
M. André VIGNOT donne pouvoir à M. Gérard ROSENTHAL.
M. Francis MARQUES donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO.
M. Bernard UTHURRY donne pouvoir à M. Jean-Etienne GAILLAT.

❧❧❧❧

**7a - BUDGET PRINCIPAL – AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE
PAIEMENT POUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE SUR
LES BATIMENTS COMMUNAUX**

Monsieur Jean-Jacques DALL'ACQUA rappelle que, par délibération en date du 29 septembre 2016, le conseil municipal a approuvé une autorisation de programme et crédits de paiement pour la mise en œuvre de l'agenda d'accessibilité sur les bâtiments communaux.

Le coût global de cette opération est estimé à 809.000 €, les travaux s'étalant sur 6 années.

En 2016, les dépenses afférentes à cette opération se sont élevées à 12.246 € pour un montant de crédits de paiement ouvert à hauteur de 99.000 €. Aussi, les crédits non consommés en 2016 doivent être reportés en 2017.

Par ailleurs, il était prévu l'encaissement d'une recette de 24.750 € au titre d'une subvention attribuée dans le cadre du FSIL. L'encaissement de cette recette est reporté en 2017.

Le versement de cette subvention pouvant s'opérer sur 4 années à compter de la date de début des travaux, il est proposé de revoir les crédits de paiement afin de mieux répartir les charges et le financement de cette opération, à savoir :

AP 2016-01 / Opération budgétaire n° 715						
Mise en conformité accessibilité (Ad'AP)						
DEPENSES						
MONTANT AP	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP2021
809.000 €	12.246 €	180.000 €	200.000 €	200.000 €	108.377 €	108.377 €
RECETTES						
	CP 2016	CP 2017	CP 2018	CP 2019	CP 2020	CP 2021
Subventions		48.061 €	50.000 €	50.000 €	3.280 €	-
Autofinancements	12.246 €	131.939 €	150.000 €	150.000 €	105.097 €	108.377 €

Où cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, par **25 voix pour et 8 voix contre** (M. Bernard UTHURRY, Mme Marie-Lyse GASTON, M. Jean-Etienne GAILLAT, Mme Aurélie GIRAUDON, M. Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET, M. Jean-Pierre ARANJO, M. Patrick MAILLET),

- **APPROUVE** le présent rapport,
- **CONFIRME** le montant de l'autorisation de programme fixé à 809.000 €,
- **ARRETE** les crédits de paiement tels qu'indiqués dans le tableau ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à liquider et mandater les dépenses correspondantes aux crédits de paiement tels qu'arrêtés.

Ainsi délibéré à OLLORON-Ste-MARIE, ledit jour 10 avril 2017.
Suivent les signatures.-

Pour le Maire empêché,
Le Premier Adjoint,

AFFICHE LE 18/04/2017



Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 18/04/2017
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 18/04/2017